

Eco-mobilier expérimente son programme grand public *Maison du tri* sur 5 territoires pilotes

Objectif : faciliter le tri pour atteindre le ZERO déchet

Paris, le 7 juillet 2020 - Avec *Maison du tri*, Eco-mobilier va dorénavant s'adresser directement aux Français, lorsqu'ils trient, rangent, donnent et recyclent leurs objets. Pourquoi *Maison du tri* ? D'abord, pour faciliter la vie des Français et les emmener plus loin dans le bon tri des objets et des éléments d'ameublement et d'aménagement de la maison. Ensuite, pour donner un repère qui garantisse le recyclage et la réutilisation des objets usagés mis au rebut. Enfin, pour accompagner les engagements volontaires et les initiatives des enseignes et des fabricants adhérents d'Eco-mobilier, ainsi que de ses partenaires, que sont les collectivités locales et les associations de l'économie sociale et solidaire.

« Pourquoi *Maison du tri* ? Parce que le geste écologique, pour tous nos objets, commence à la maison », nous explique Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.

L'évolution des solutions de collecte d'Eco-mobilier

Eco-mobilier collecte et recycle le mobilier et les objets de la maison (meubles, literie, couettes et oreillers), depuis 2013. Avec les enseignes et les fabricants français de mobilier, les partenaires de la collecte (collectivités locales et associations) et les industriels du recyclage, ce sont près d'un million de tonnes de mobilier qui sont collectées chaque année et réutilisées ou recyclées à près de 95%. Le tout, grâce à l'éco-participation payée par les Français à l'achat des meubles neufs. Pour aller plus loin dans le tri, pour atteindre le ZERO déchet, Eco-mobilier va faire évoluer ses solutions de collecte et ses conseils aux particuliers et aux professionnels, avec *Maison du tri*, son nouveau programme dédié.

L'expérimentation de *Maison du tri*

Un nouveau programme de collecte de proximité va être expérimenté pendant 6 mois, à partir de la rentrée, dans 5 départements métropolitains : la Charente-Maritime, la Gironde, l'Ille-et-Vilaine, la Meurthe-et-Moselle, le Nord. Pour ce faire, Eco-mobilier recherche de nouveaux partenaires parmi les enseignes adhérentes, les gestionnaires de centres commerciaux, les magasins de proximité ou encore les associations locales, pour installer de nouveaux points de collecte de proximité *Maison du tri*. De même, un appel d'offres est lancé pour choisir de nouveaux prestataires logistiques *Maison du tri*, dédiés à la collecte urbaine et de proximité.

Rejoindre *Maison du tri*

Pour en savoir plus : rendez-vous sur [eco-mobilier.fr](https://www.eco-mobilier.fr)

Pour retrouver les appels à candidature : <https://www.eco-mobilier.fr/page/lancement-dun-ensemble-dappels-doffres-pour-des-solutions-de-collecte-alternatives-et-de-proximite/>

Bon à savoir à propos d'Eco-mobilier

- Créé en décembre 2011 par 24 distributeurs et fabricants français
- Eco-organisme à but non lucratif, agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, la réutilisation et le recyclage du mobilier usagé

CONTACT PRESSE

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com